



www.gi2a.com

Service GI2A
18 bis rue Jules Ferry
– BP 307 –
35303 Fougères Cedex
Tél : 02.99.94.38.39 Fax : 02.99.94.06.80

SA au capital de 81 683 € RC Rennes 349 844 746
n°orias 07 024 083 consultable sur www.orias.fr
entreprise soumise au contrôle de l'A.C.A.M,
61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09.

**CONTRAT 2 ROUES AGGRAVES :
CYCLO DE 49.9CC SUITE A SUSPENSION OU ANNULATION DU PERMIS,
SUITE A RESILIATION POUR NON PAIEMENT**

NOS CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

CONDUCTEURS :

ON ACCEPTE

Personnes **de plus de 23 ans et de moins de 70 ans**
ayant eu une suspension ou annulation du permis
quelque soit la nature de l'infraction.
Usage trajet/promenade.

Personnes **ayant été résiliées pour non paiement de**
prime.

ON REFUSE

Personnes sans problème particulier.
Personnes de moins de 23 ans et de plus de 70 ans.
Usage TPM, messagerie, Taxi, **Tout usage**
professionnel.
Personnes n'ayant jamais eu le permis de conduire
auto ou moto.
Personnes sur le département 13.

2 ROUES :

Nous acceptons uniquement les cyclos de 49.9cc.
Les motos sont exclues.

VIE DU CONTRAT :

TYPE DE CONTRAT :

Contrat temporaire sans **tacite reconduction** non soumis à la clause de réduction majoration.
Choix entre 2 durées : 6 ou 12 mois.

GARANTIES :

Formule MINI : Responsabilité Civile, Défense Recours.

FRANCHISES :

Franchise Prêt de guidon : 600€
Application de cette franchise si lors du sinistre le conducteur n'était pas désigné au contrat.

JUSTIFICATIFS :

- Lors de la prise de garantie l'assuré doit fournir le justificatif relatif à sa suspension ou annulation du permis (document Obligatoire pour prendre la garantie).
- Une copie de la pièce d'identité du conducteur principal et secondaire ou à défaut la copie du permis de conduire.